

Calendrier vaccinal dans les armées Vaccinations hors professionnels de santé



2021

En métropole



Avant projection

OPEX - OM - affectation embarquée



Vaccinations réglementaires

NOUVEAU

Rougeole Oreillons Rubéole (ROR)	Mise à jour vaccination ¹ à l'incorporation	Mise à jour vaccination ¹
Hépatite B		
Diphtérie Tétanos Poliomyélite (dTP) + - Coqueluche	Mise à jour vaccination à l'incorporation ² 1 rappel à 25, 45, 65 ans ¹	Mise à jour vaccination ² 1 rappel à 25, 45, 65 ans ¹
Grippe triennale	Vaccination à l'incorporation Revaccination tous les 3 ans	Revaccination tous les 3 ans
Méningite ACYW	Vaccination à l'incorporation	1 rappel tous les 5 ans
Hépatite A	Vaccination des professionnels impliqués dans la préparation alimentaire en restauration collective	1 dose avant le 1 ^{er} départ - 2 ^e dose 1 an après
Fièvre typhoïde		1 dose avant le 1 ^{er} départ - Revaccination tous les 3 ans
Fièvre jaune		1 dose avant le 1 ^{er} départ - 1 seul rappel après 10 ans si zone à risque
Grippe annuelle	Vaccination réglementaire pour les marins embarqués à distance du port-base ³ Vaccination recommandée pour les autres militaires ²	Vaccination réglementaire pour : - les marins embarqués à distance du port-base ³ - les militaires projetés en OPEX et en mission de courte durée dans les pays où sont stationnées les forces de présence (Sénégal, Gabon, Côte d'Ivoire, Djibouti et EAU) ³ Vaccination recommandée pour les autres militaires ²
COVID-19	Vaccination recommandée ou réglementaire selon les situations ²	Vaccination réglementaire ²

Vaccinations recommandées
non prises en charge par le SSA mais remboursées par l'assurance maladie + mutuelles après prescription médicale

Varicelle	Vaccination recommandée pour les personnes n'ayant pas d'antécédent clinique de varicelle ou dont l'histoire est douteuse selon les recommandations du calendrier vaccinal national (jeunes âgés de 12 à 18 ans, femmes en âge de procréer...). Un contrôle sérologique préalable peut être pratiqué avant vaccination
Pneumocoque	Vaccination recommandée pour les personnes à risque élevé d'infection invasive à pneumocoque (cf. recommandations particulières du calendrier vaccinal national : personnes immunodéprimées, personnes ayant subi une ablation de rate...)
Papillomavirus humain (HPV)	Vaccination recommandée dans le cadre du rattrapage vaccinal (filles et garçons jusqu'à l'âge de 19 inclus) et pour des populations à risque (hommes jusqu'à 26 ans inclus ayant des relations sexuelles avec des hommes)
Hépatite A	Vaccination recommandée pour des populations à risque (hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes ...)

¹ Selon le calendrier vaccinal national ² Selon le calendrier vaccinal des armées ³ Pour la grippe annuelle : si embarquement à distance du port-base ou projection pendant la saison grippale

7 questions sur la vaccination

1 - Qu'est-ce-que veut dire « être à jour » ?

« Être à jour », c'est avoir reçu les vaccins recommandés en fonction de son âge, de sa projection et avec le bon nombre d'injections pour être protégé.

2 - Si mes vaccins ne sont pas « à jour » ?

Il n'est pas nécessaire de tout recommencer, il suffit de reprendre la vaccination au stade où elle a été interrompue, on parle de « rattrapage ».

3 - Les adjuvants sont-ils dangereux ?

Non. Les adjuvants vaccinaux sont indispensables à l'efficacité de très nombreux vaccins. Ce sont des additifs pour renforcer l'action du vaccin. Certains adjuvants contiennent de l'aluminium qui peut rester longtemps autour du point d'injection. Il n'a jamais été démontré que la persistance d'aluminium vaccinal dans le muscle était associée à des maladies musculaires ou des maladies générales particulières.

4 - Peut-on faire confiance aux vaccins contre la COVID-19 qui ont été développés en moins d'un an ?

Oui. Ces vaccins ont été développés très rapidement, en conduisant en parallèle toutes les phases de développement au lieu de les faire se succéder – mais sans renoncer aux contrôles de qualité à chaque étape. La rapidité s'explique donc par :

- un effort scientifique et financier sans précédent ;
- la plus grande facilité de fabrication des vaccins à

ARN/d'autres vaccins ;

- le recrutement rapide d'un grand nombre de patients dans les essais cliniques compte tenu du contexte de pandémie.

5 - Pourquoi se faire vacciner dans le cas d'une OPEX ?

Lors des OPEX, les militaires sont projetés dans des pays où circulent des maladies non présentes en France dont certaines peuvent être évitées grâce à la vaccination (fièvre jaune, fièvre typhoïde...)

6 - La vie en collectivité nécessite-t-elle de se faire vacciner ?

Oui. La vaccination évite la diffusion dans la collectivité de certaines maladies infectieuses (méningite, rougeole, coqueluche, grippe...).

7 - Que se passe-t-il si je refuse de me faire vacciner ?

Les vaccinations permettent à la fois de protéger l'individu et la collectivité militaire. C'est pourquoi, les vaccinations inscrites au calendrier vaccinal des armées sont réglementaires et donc obligatoires pour les militaires. Refuser un vaccin à l'incorporation me rend inapte à l'engagement. En cours de carrière, cela me rend inapte à la projection et au ré-engagement.

Les médecins et infirmier(e)s du service de santé des armées sont à votre écoute pour répondre à vos interrogations au sujet des vaccinations.

Pour vous et votre famille

Créez votre carnet de vaccination électronique :
www.mesvaccins.net

En savoir plus



Le site de référence qui répond à vos questions

www.vaccination-info-service.fr
www.social-sante.gouv.fr



NOUVEAU

Une question ? Un conseil ?

Parlez-en à un médecin / infirmier(e) du service de santé des armées.



CESPA